

L'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire de la CAHPP se tiendra le vendredi 31 octobre 2014 à 15h30. Mesdames, Messieurs les actionnaires, merci de penser à renvoyer votre pouvoir par fax au 01 55 33 60 08 ou par mail à lchristien@cahpp.fr

La CAHPP à la rencontre de ses adhérents du secteur Médico-social

La CAHPP toujours proche de ses adhérents organisera en 2015 ses premières réunions de marchés régionales pour les établissements médico-sociaux. Ces journées seront l'occasion de faire le point sur les négociations spécifiques engagées par les négociateurs de la CAHPP pour les EHPAD, MAS, FAM, ... afin de répondre à leurs attentes en matière de matériel médical, d'hygiène, désinfection, nursing, nutrition et de produits pharmaceutiques (pour les établissements avec PUI).

Les dates définitives vous seront communiquées fin 2014 - début 2015. Nous souhaitons que ces réunions permettent de nombreux échanges fructueux. Aussi et afin de comprendre au mieux vos demandes n'hésitez pas à nous faire part de vos questions et suggestions.

Contact : Martine Renée – 01 55 33 54 47 – mrenee@cahpp.fr



Edito

Notre société a décidé de renforcer son potentiel de négociateurs pour être plus à même de contribuer aux recherches et analyses préalables aux recommandations que nous communiquons cependant que :

- le secteur HAD dispose de sa titulaire (également gestionnaire des appels d'offres publics avec deux juristes) ;



- le service pharmacie s'est vu renforcé d'une nouvelle pharmacienne indispensable dans un service en forte charge ;

- le service DM/DMI compte aujourd'hui 5 spécialistes et deux adjointes et avance rapidement vers l'élargissement de nos bases en la matière ;

- autour du Directeur Général Adjoint ont été recrutés deux directeurs expérimentés : l'une gèrera le développement des nouveaux marchés, et l'autre la division des marchés élargis.

Une forte cohésion préside à cette nouvelle organisation chargée de répondre à l'évolution de notre monde économique de la santé. Quelques autres modifications sont prévues d'ici la fin de l'année qui vous permettront de juger de notre souhait d'aller plus vite et plus loin tout en nous renouvelant. Dans quelques semaines, le nouvel organigramme, en place au 1er décembre 2014, vous sera ainsi communiqué.

Yvon Bertel-Venezia
Président Directeur General



Comme l'année dernière, le salon Pollutec, qui aura lieu du 2 au 5 décembre prochains à Lyon Eurexpo, fera un focus sur le développement durable en santé avec un village dédié. Vous pourrez trouver tous les renseignements nécessaires à l'adresse suivante : <http://www.pollutec.com/Hopital-et-developpement-durable.htm>

Pensez à vos contrats prévoyance

Depuis plus de 10 ans, la CAHPP propose à ses adhérents des conditions compétitives de prévoyance complémentaire couvrant les risques d'incapacité, d'invalidité et de décès des salariés cadres et non cadres.

Ces conditions s'inscrivent dans une volonté de pérennité pour la plus grande sérénité des adhérents de la CAHPP.

Pour l'année 2015, malgré un contexte économique particulièrement défavorable la CAHPP et COLLECTEAM (filiale de VERSPIEREN) ont pu négocier auprès des assureurs un maintien des taux de cotisation prévoyance à législation constante.

Par ailleurs et afin de vous accompagner dans la gestion des problématiques liées au régime des frais de santé, la CAHPP vous propose une offre compétitive de COLLECTEAM respectant les dispositions du décret du 8 septembre 2014 qui fixe le panier de soins minimum obligatoire.

Pour plus d'informations, contacter Franck TERRONI – 01 55 33 61 10 – fteroni@cahpp.fr



Interview de Emilie Baude

Pharmacien référent Public et HAD et Médico-Social

Bonjour Emilie, pouvez-vous vous présenter ?

Jusqu'à mai 2014, mon parcours professionnel est plutôt ordinaire. J'ai suivi mes études à la faculté des sciences pharmaceutiques et biologiques de Lille II où j'ai obtenu mon diplôme en 2002. Après quelques remplacements, je deviens pharmacien adjoint dans une officine de ville et prend en charge toutes les fonctions et les responsabilités qui incombent à ce poste. J'y suis restée 12 ans.

Je découvre la CAHPP en décembre 2013, un poste de pharmacien est vacant et je tente ma chance ! Cinq mois plus tard, je rejoins l'équipe de la CAHPP en tant que pharmacien référent Marchés publics, PNL, secteur Médico-social et HAD.



Quelles seront vos missions au sein de la CAHPP ?

Les premiers mois ont été principalement consacrés à me former et à me familiariser avec les différents secteurs d'activité qu'offre la CAHPP. Depuis, j'ai pris possession de mes nouvelles fonctions et déterminé une ligne directrice à suivre pour continuer le travail engagé vis-à-vis des HAD, contribuer à améliorer le service-rendu aux établissements Médico-sociaux et faciliter la mise en place des prochains marchés publics et PNL. La CAHPP est dotée depuis plusieurs années d'un service juridique dédié aux établissements publics et d'une équipe spécialisée pour le secteur Médico-social et Handicap. J'interviendrai donc en soutien à ces deux services pour répondre aux questions spécifiques des adhérents, améliorer les outils mis à leur disposition et apporter mon aide si besoin.

Concernant le secteur de l'Hospitalisation A Domicile, ma mission sera de mettre en relation les structures HAD entre elles afin qu'elles puissent échanger sur leurs expériences et leurs problématiques. Ces discussions apporteront des solutions à certaines, donneront des idées à d'autres et nous permettront de définir ensemble les points sur lesquels les services de la CAHPP seront mis à contribution (Dispositifs Médicaux, Pharmacie, Biomédical, Prestations de service, Audit, Formation...). Mon rôle sera alors de faire le lien entre les besoins des adhérents HAD et les réponses que nous pourrons leur apporter, tant sur les négociations (avec massification des achats) que sur l'accompagnement personnalisé.

Pour formaliser cette volonté de la CAHPP à développer un réseau d'établissements d'Hospitalisation A Domicile, une "Charte Commission HAD" a été mise en place ; sa signature vaut inscription à la Commission. Afin de mieux connaître les modes de fonctionnement des établissements HAD, j'ai envoyé à chaque membre un rapide questionnaire à remplir. Leurs réponses me permettront également de préparer la prochaine réunion qui se déroulera début 2015.

Contact : 01 55 33 60 98 - ebaude@cahpp.fr

Un regard différent



Surveillance des températures en conformité avec les obligations normatives et réglementaires

Le circuit d'eau chaude sanitaire (température de départ et de retour), les armoires réfrigérées pour le stockage des médicaments et des poches de sang, les chambres froides, voici une multitude d'installations qui nécessitent une surveillance permanente de la température avec des alertes automatiques à partir des seuils préétablis.

La mise en place d'une installation simple est possible avec un budget abordable, avec un réseau filaire ou non filaire, un logiciel consultable sur plusieurs postes et des alarmes routées sur le téléphone ou le mail des responsables. La surveillance de l'ensemble de l'installation devient possible à partir d'un poste central pour suivre l'état des températures et surtout la surveillance des températures 24/24h et 7/7j

Pour tout renseignement sur les solutions proposées :
Contactez-nous par téléphone au 01 55 33 60 83 ou mail : materiel@cahpp.fr



Trophée "la chasse au gaspi"

Nous rappelons que la date limite d'envoi de vos dossiers est fixée au 15 novembre prochain. N'hésitez pas à les transmettre à l'adresse suivante : developpement-durable@cahpp.fr

Vers un monde de la santé

À l'aube de la COP 21, 21e conférence mondiale sur le Climat qui se tiendra à Paris en 2015, la France doit viser l'exemplarité environnementale pour convaincre le reste du monde d'œuvrer dans le même sens.

La Santé se doit, elle aussi, de donner l'exemple. Le C2DS, fort de ses 430 établissements adhérents (publics, privés, sanitaires et médico-sociaux), souhaite mettre son expertise à la disposition du gouvernement et vient ainsi de publier un manifeste qui s'inscrit dans la dynamique à la fois du projet de Stratégie nationale de transition écologique vers un développement durable 2014-2020 (SNTEDD) du gouvernement, mais également du 3^{ème} plan national santé environnement (PNSE 3) du ministère de la Santé, et enfin de la Transition énergétique vers un développement durable du ministère de l'Écologie.

Ce manifeste a été remis aux ministères de la Santé et de l'Écologie ainsi qu'à l'Élysée le 22 septembre. Rappelons que la CAHPP est depuis 2007 un partenaire de premier plan du C2DS en matière d'expertise et d'éclairage sur de nombreux sujets de développement durable en santé. Voir le manifeste : <http://c2ds.eu/uploads/220919-VF-Consultation-pour-le-PNSE3.pdf>

Pour plus d'informations, contactez Sylvie Joviado, directrice du C2DS : sylvie.joviado@c2ds.eu

L'offre Handicap de la CAHPP s'étoffe

La CAHPP fait du handicap une de ses priorités et son partenariat exclusif avec HACAVIE a permis la mise en ligne d'un catalogue de matériels spécifiques. Le catalogue HandiCahpp reprend les prix négociés par notre centrale, répertorie 10 290 produits et 1 218 fournisseurs. Il s'appuie sur la base de données Handicat développée par l'association HACAVIE membre de EASTIN (Réseau Européen d'Informations sur les Aides Techniques). Pour le consulter, rendez vous sur <http://cahpp.hacavie.com/>.

autonomie
fautueil soutien
mobilité réduite
solidarité
handicap aide
social accessibilité dépendance

Afin d'affiner ses négociations avec les constructeurs et les fabricants du secteur, la CAHPP a lancé un recensement des besoins de vos établissements. Participez à notre enquête en la téléchargeant et nous retournant la fiche par courriel, fax ou courrier postal.

Lien de téléchargement : <http://www.dotspirit.com/url/U18DEZP6>

Votre contribution représente un enjeu majeur pour améliorer l'offre Handicap de la CAHPP et toujours mieux vous accompagner au quotidien.

Contact : Jean Michaël Fargette - Tél 01 55 33 54 37 - Fax 01 55 33 60 08 - jmfargette@cahpp.fr



Le 15 septembre Monsieur Antoine Leyrat Savin, pharmacien, a intégré le service Audits de la CAHPP qui intervient dans tous les domaines : fonction achat, analyse de coût à l'acte pour des pathologies spécifiques, processus achat, organisation et efficacité du bloc opératoire, circuit du médicament, stérilisation, circuit des déchets, circuit du linge...

Solutions anti-spam : des économies d'énergie à la clé

90% du trafic mondial d'emails sont constitués de courriers indésirables, les trop connus "spams". Non seulement ils monopolisent le réseau, mais ils sont très coûteux en énergie, puisque les serveurs doivent les accueillir et les stocker.



Afin d'éviter cette dépense superflue, la CAHPP s'est équipée d'une solution anti-spam qui, non contente de ne plus afficher les messages indésirables, permet d'éviter qu'ils n'entrent même sur le serveur dédié. Vos correspondants « légitimes » s'identifient une fois pour toutes, et les spams restent à la porte.

Ce sont autant de tâches évitées et d'espace gagné sur vos serveurs, donc d'énergie économisée...

Traitement des plaies en établissements du secteur Médico-social

Une tournée de réunions traitant du traitement des plaies vous est proposée à partir de novembre 2014. Cette thématique, développée principalement en direction des équipes soignantes, se déroulera dans un premier temps sur 5 dates/villes :

- 18 novembre à Bordeaux,
- 4 décembre à Paris,
- 6 janvier à Aix,
- 8 janvier à Lyon,
- 13 janvier à Rennes.



Le programme :

- rappel du processus cicatriciel,
- différents types de plaies chroniques : ulcères veineux, artériels, escarres, mal perforant - plantaire,
- traitement local des plaies : évaluation, quels pansements selon le stade de plaie, bonnes pratiques de déterision,
- prise en charge globale hors pansement : nutrition, douleur, contention/compression, matériel de prévention d'escarres.

Du succès de la fréquentation de cette première série de réunions dépendra son extension à d'autres villes du territoire métropolitain. Toujours dans le même esprit le département Médico-social de la CAHPP prépare, pour 2015, l'organisation d'une seconde tournée de réunions : "MANUTENERE" : L'art de la manutention des personnes fragilisées.

Les objectifs principaux sont :

- viser au bien-être de la personne en situation de handicap et du professionnel,
- faciliter l'accompagnement dans les déplacements, les actes de transferts et de manutention, dans le respect des règles de santé et de sécurité,
- prévenir les risques professionnels. (TMS).

Nous ne manquerons pas de vous informer en amont des dates et des lieux de programmation de cette seconde thématique. Pour une information en temps réel, surveillez l'onglet "Agenda" de notre site www.cahpp.fr

Journée Développement Durable partenaires CAHPP : comprendre, agir, innover, progresser ensemble !

La CAHPP organise, le 11 décembre prochain, une rencontre avec ses partenaires, fournisseurs et prestataires de services référencés, autour des thèmes du Développement durable. Moment privilégié pour échanger sur les actions de la CAHPP, il sera également l'occasion pour vous de bénéficier d'un point sur la réglementation. Des exemples internationaux d'application du développement durable en santé seront abordés en seconde partie de journée.



Dématérialisez vos commandes avec la CAHPP !








Depuis maintenant plus de 12 ans la CAHPP permet à ses adhérents de dématérialiser leurs commandes auprès des laboratoires (PH, DM et DMI) par le biais d'un module EDI dédié et gratuit (EDI : Echange de Données Informatisées).

Ce module vous donne la possibilité soit de commander directement sur notre site sécurité CAHPP, soit de continuer à commander via votre logiciel de gestion de stock :

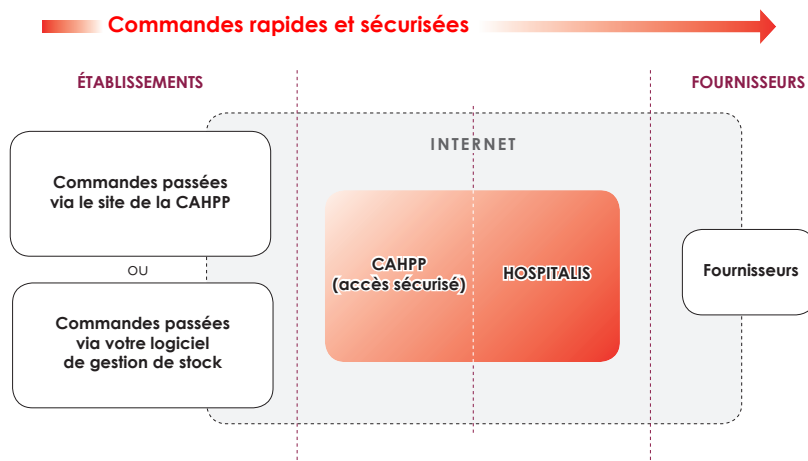
Les éditeurs qui nous ont fait confiance :

Editeur	Logiciel	Editeur	Logiciel
ASC2I	PSI	GW MEDICAMENT	MEDICAGEST
BERGER LEVRAULT	HODIS	LOGIFRANCE	WINPHARM
BT INFORMATIQUE	MEDIPHAR	COMP.ENGINEERING	PHARMA
CEDIAS	CEDI'ACTE	QSP	QSP
CEGI	STOCK FIRST	SAVART & MICHEL	COPILOTE
CORWIN	HYGIE	SIGEMS	SIGESOFT
EXPERTIZ SANTE	EXPERT SANTE	SOFTWAY MEDICAL	SAGE ERP X3
GESTINFOR	GPH	SYSTEM PLUS	SYSTEM PLUS
GLX	CLIWIN	HOPITAL WEB	WEBSTOCK
GPHEP	GPHEP	WEB100T (SHS)	SANTE400

Notre partenariat avec Hospit@lis vous permettra de bénéficier du suivi personnalisé des commandes.

-  Commande émise par fax / Commande envoyée
-  Impossible d'émettre la commande
-  Confirmée / En cours de traitement / Ajoutée
-  Confirmée partiellement / Confirmée avec modification
-  Non confirmée / Anomalie / Refusée
-  Expédiée
-  Partiellement expédiée

Et votre base articles s'en trouvera enrichie : références, conditionnements, CIP, UCD, ATC, CLADIMED, etc. Enfin vous bénéficierez de rapports paramétrables : consommation par UCD, suivi des volumes d'affaires commandés, etc. La fiabilité de notre module EDI n'est plus à démontrer : 420 établissements passent plus de 20 000 commandes tous les mois.



Pour tout conseil et renseignement, n'hésitez pas à contacter nos équipes grâce à notre hotline dédiée 01 55 33 54 36 ou 01 55 33 61 05 / contact-edi@cahpp.fr

Offre DOROSZ réservée aux Adhérents CAHPP

Dans le cadre du partenariat CAHPP avec les Editions Maloine Vigot, vous pouvez accéder à la commande de différents ouvrages médicaux à des conditions de vente privilégiées ! Le guide pratique Médicaments DOROSZ 2015 est dès à présent disponible. Télécharger le bon de commande dédié sur notre catalogue en ligne CAHPP.

Etablissements soumis au code des marchés publics et à l'ordonnance de 2005 : mandater la cahpp en toute sécurité

Ces établissements peuvent conformément à la circulaire DHOS/F4 n°2004-583 du 7 décembre 2004 relative aux recours aux centrales d'achat et aux sociétés de référencement pour les établissements publics de santé avoir recours pour leurs achats à notre Centrale par le biais d'une convention de mandat.

Depuis de nombreuses années, une centaine d'établissements de santé, sanitaires et médico-sociaux concernés font confiance à la CAHPP. Nous les accompagnons en toute sérénité dans le respect des obligations du code des marchés publics et de l'ordonnance du 6 juin 2005.

Contacts : Lucia Andréopa
01 55 33 61 01 - landreopa@cahpp.fr

Katarzyna Galiano
01 55 33 54 32 - kgaliano@cahpp.fr



La vie de nos adhérents

Soutenez les clowns à l'hôpital

Emue par l'action déjà existante en métropole de ces clowns au grand cœur, le docteur Anne Tixier-Maurel, pharmacien en établissement médico-social, décide de créer dès 2003 l'association "Eclats de l'île". Grâce à l'expérience et au professionnalisme d'une autre association "le Rire Médecin", Anne Tixier met tout en œuvre pour que les enfants hospitalisés à la Réunion puissent aussi profiter des bienfaits de ces visites placées sous le signe du rire, de l'humour, de la poésie, du rêve et de l'évasion.



Tous les artistes clowns d'Eclats de l'île ont été auditionnés et sélectionnés par les équipes du Rire Médecin et sont des comédiens professionnels, artistes qui viennent du cirque, du théâtre ou de la musique.

De même, tous ont reçu une formation initiale de plusieurs semaines assurée par le Rire Médecin, et portant notamment sur le cadre spécifique de l'hôpital, son fonctionnement, ses règles d'hygiène et surtout la "prise en charge" particulière des patients. Médicalement, les formations leurs sont délivrées par des spécialistes hospitaliers (soins palliatifs, onco-pédiatrie, psychopathologie des adolescents, hygiène hospitalière, douleur de l'enfant etc...)

Chaque semaine, dans les 2 CHU de l'île, les clowns proposent à chaque enfant de 0 à 16 ans, présent dans les services un spectacle personnalisé, une improvisation individualisée prenant en compte son état de santé, son humeur, ses besoins, ses envies du moment. Les clowns accompagnent également, régulièrement et avec un grand succès, les soignants dans les soins douloureux et anxieux aux enfants.

A terme, l'équipe d'"Eclats de l'île" souhaiterait proposer ses services aux autres hôpitaux et structures de santé de l'île et ainsi permettre aux enfants et à leur famille de vivre ces moments de joie et de partage avec les clowns. Pour cela il nous faut trouver des partenaires pour que l'action d'Eclats de l'île se pérennise le plus sûrement.

Contact : contact@eclatsdelile.com - www.eclatsdelile.com
128 Chemin Mazeau - 97424 - Piton Saint-Leu

Manifestations professionnelles

32^{èmes} journées d'étude de l'AIRR (Association des Infirmières et Infirmiers en Rééducation et Réadaptation)

La CAHPP était présente aux 32^{èmes} journées d'étude de l'AIRR qui se sont déroulées les 2 et 3 octobre à La Rochelle et qui ont rassemblé plus de 330 professionnels : infirmiers et infirmières de la rééducation et réadaptation, ergothérapeutes, psychologues, kinésithérapeutes,...



Autour du thème central "Idées reçues et croyances sur le handicap", ces 2 journées d'échanges d'expériences ont été l'occasion de rencontres internationales France - Belgique - Canada .

Contact pour obtenir les résumés des interventions : marie.lex@wanadoo.fr

Site de l'AIRR : <http://www.airr.eu/>

Rencontres FHP 2014

Partenaire historique de la FHP, la CAHPP occupera le stand 17 aux Rencontres de la FHP qui se dérouleront les 16 et 17 décembre à la Cité de la mode et du design, Paris XIII^{ème}.

Congrès de la Féhap 2014

La CAHPP vous attend nombreux sur le stand 28 au Parc des congrès international de Deauville les 26 et 27 novembre 2014 à l'occasion du 32^{ème} congrès de la Féhap. Nos équipes vous présenteront l'offre que la CAHPP développe pour le secteur privé non lucratif.

En Bref n° 48 - Octobre 2014
Édité par la CAHPP et tiré à 2500 exemplaires.
Directeur de publication : Yvon BERTEL VENEZIA
Rédacteur en chef : François GAUTIER
Maquettiste : Guillaume POIRET
CAHPP - 20-22 rue Richer 75009 - Paris
Tel : 01 55 33 60 00 - www.cahpp.fr